



Les Brèves du conseil municipal du 30 Juin 2016

Le conseil municipal, réuni en date du 30 Juin 2016, a délibéré. Vous trouverez ci-dessous un condensé des principales décisions prises ce soir-là.

1) Rénovation du cimetière : résultats de la consultation

Après consultation d'entreprises, les différents lots ont été attribués comme suit :

- lot 1 / site cinéraire : entreprise ROTH pour des columbariums cubes monobloc d'un montant de 37 000 € TTC
- lot 2 / maçonnerie : entreprise Vincente pour 26 750.30 € TTC
- lot 3 / voirie : entreprise TRADEC pour la somme de 10 478.40 € TTC
- lot 4 / serrurerie : entreprise LIDY pour 10 478.40 € TTC

Les travaux débuteront en août pour une durée de 3 mois.

2) Schéma de COhérence Territoriale Colmar-Rhin-Vosges : avis de la commune

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable au projet du SCOT (le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et le Document d'Orientations et Objectifs)

3) Travaux de voirie 2016 : résultats de consultation

Les travaux de voirie comprennent l'aménagement des bas-côtés de la rue de Neuf-Brisach, la réfection et la prolongation de la piste cyclable et piétonne rue des Vosges et la mise en place d'un Point d'Apport Volontaire (PAV) rue d'Alsace. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise PONTIGGIA pour un montant de 138 416 € TTC et devraient débuter en août. Pour les travaux du PAV, une convention sera passée avec la Communauté de Communes Pays de Brisach qui définira les travaux pris en charge par cette dernière (fourniture et pose des conteneurs, travaux enfouissement,...) et les autres aménagements pris en charge par la commune.

4) Travaux au Centre Europe

En raison de l'état du bâtiment, les conseillers municipaux ont décidé de programmer un certain nombre de travaux de réhabilitation comme, par exemple, le ravalement des façades, le remplacement des volets roulants...

Compte tenu de la complexité des travaux, une mission de maîtrise d'œuvre sera confiée au cabinet d'architecture STRACK pour un forfait de rémunération de 12 000 € TTC.

5) Rénovation de l'école primaire Charles PERRAULT

La première phase de cette opération est de confier l'étude à un cabinet spécialisé. La mission d'assistance à maître d'ouvrage a été attribuée au bureau ADAUHR pour un montant de 17 762 € TTC.

6) Pompiers : achat d'un véhicule

Les conseillers ont validé l'achat d'un nouveau véhicule pour les pompiers d'un montant de 18 365 € TTC comprenant le véhicule avec les accessoires (marquage, sirène, gyrophare,...) et frais annexes. Ce Véhicule Toute Utilité Léger (VTULE) aura une fonction de prompt secours aux personnes.

7) Lotissement du Muguet : approbation de la vente du lot 2

La vente de l'avant-dernier lot à des particuliers, pour la construction d'une maison individuelle a été approuvée. Il reste donc une parcelle de 7.87 ares de disponible dans ce lotissement : pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie.

8) Substitution de la SEM VIALIS à l'UEM Neuf-Brisach dans la convention pour la concession de distribution publique d'énergie électrique de la commune

Le conseil a autorisé la substitution dans la convention précitée de la SEM VIALIS à la Régie UEM de Neuf-Brisach afin de reprendre les activités de cette dernière.

9) **Aménagement d'une zone 30 rue de la Paix**

Les conseillers ont décidé d'instaurer une zone 30 rue de la Paix et rue de la Forêt Noire avec l'installation aux 3 entrées de dos-d'âne. Ces travaux sont estimés à 10 500 € TTC.



10) **Square des Bords du Rhin / terrain SCI du Parc : vente forcée du terrain**

Le terrain situé dans l'ancienne caserne avait fait l'objet d'un début de travaux par l'implantation de fondations au fond d'un trou, (trou qui n'a jamais été rebouché malgré de nombreuses demandes). Les conseillers ont chargé le Maire de représenter la Commune pour faire une offre d'achat dans la procédure d'adjudication forcée du terrain.

11) **Lot 1 de chasse**

La nomination de M. Pascal HAEN de Volgelsheim comme garde-chasse du lot 1 de M. SCHMIDT a reçu un avis favorable du conseil municipal.

12) **Boulangerie KELLER : vente de terrain pour rampe d'accès**

Dans le cadre de la mise en conformité accessibilité, la boulangerie souhaite réaliser une rampe devant la boutique sur une surface d'environ 20 m² appartenant au domaine public. Les conseillers ont donné un accord de principe pour la vente de la bande de terrain nécessaire à ce projet de rampe.



Mairie : horaires d'été

Durant les vacances scolaires d'été, du 4 juillet au 26 août 2016, la mairie est ouverte : du lundi au jeudi de **8h à 12h et de 13h à 17h** – vendredi **8h à 12h et 14h à 17h**.

Bibliothèque de Volgelsheim 17, rue du Charme : horaires d'été

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque sera fermée du 07 au 24 juillet et du 9 au 17 août. En dehors de ces périodes, elle sera ouverte **les lundis et jeudis de 13h à 17h**.



La cotisation pour une année est de 6 € pour un adulte et 2 € pour un enfant. Vous y trouverez de nombreux romans, magazines, documentaires...

Bureau de Poste à Volgelsheim : nouveaux horaires

Ouverture du lundi au vendredi de **9h à 12h et de 14h à 17h** – samedi de **9h à 12h**



Bœuf à la broche mardi 12 juillet 2016 à partir de 19h au stade de foot (complexe sportif) et feu d'artifice à 23h

Apéro musical, animation, défilé aux lampions. Venez nombreux !

Opération Tranquillité vacances

L'opération « tranquillité vacances » est reconduite : elle permet à tous ceux qui le souhaitent, de déclarer leur absence en mairie et de bénéficier du passage de la police et de la gendarmerie lors de leurs patrouilles respectives. Pour partir plus tranquille et profiter de vos vacances, signalez votre absence et remplissez le formulaire à la mairie.



Journée citoyenne le samedi 03 septembre de 9h à 13h

Choisissez votre atelier (nettoyage, peinture, ...) qui se déroulera de 9h à 13h et sera suivi d'un repas convivial avec tous les participants.

Inscrivez-vous en mairie jusqu'au **06 août 2016**, bulletin d'inscription sur le site internet www.volgelsheim.fr.

Exposition-vente PASSION CREATION le 23 octobre 2016 à la salle des fêtes

Vous aimez peindre, bricoler, fabriquer... La création est votre passion ? Cette exposition est faite pour vous... Ouverte à tous les amateurs de loisirs créatifs, inscription gratuite.

Renseignements et inscriptions en mairie avant le 31 août 2016.

*Le conseil municipal souhaite à toutes et tous
de passer d'agréables vacances estivales*